

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2033

Edition du
07 avril 2014

DANS CE NUMÉRO

Successions: l'impôt accusé de tous les maux (Albert Tille)

Tir de barrage contre l'initiative populaire du PS et du parti évangélique

La censure en Suisse? (Invité: René Levy)

Une longue tradition d'interdire de poser les questions qui dérangent

Paul Budry a donné ses lettres de noblesse à la «littérature touristique» (Pierre Jeanneret)

Paul Budry, *La Suisse est belle. Œuvres, tome IV* (Textes touristiques inédits réunis par Yves Gerhard), Lausanne, Cahiers de la Renaissance vaudoise, 2014, 231 pages

La ronde des prénoms aux CFF (Jacques Guyaz)

Les campagnes de publicité des CFF basculent dans un univers d'identités irréelles

Successions: l'impôt accusé de tous les maux

Tir de barrage contre l'initiative populaire du PS et du parti évangélique

Albert Tille - 02 avril 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25560>

L'un après l'autre, les cantons suppriment l'impôt sur les successions en ligne directe. En réaction, la gauche et le parti évangélique veulent introduire un impôt fédéral. Le dépôt de leur [initiative populaire](#) provoque une rafale de critiques de l'économie, des cantons et de la droite, bien que ce texte fort nuancé n'entende taxer les successions qu'à partir de deux millions de francs.

Le [Conseil fédéral](#) rejette le texte sans contre-projet. Pour lui, l'initiative a un défaut fondamental. Elle modifierait la répartition des compétences fiscales entre les cantons et la Confédération. Ce serait une remise en cause des règles fédéralistes. Plus ferme encore, le président de la Conférence des directeurs cantonaux des finances, [Peter Hegglin](#), affirme que l'initiative représente une grave ingérence dans la souveraineté cantonale. Un tiers des recettes de ce nouvel impôt fédéral serait certes versé aux cantons, mais ce serait globalement insuffisant pour compenser la diminution de leurs recettes.

Dans son numéro de [mars 2014](#) qui consacre plusieurs articles au sujet, *La Vie économique*, éditée par le département fédéral de l'économie, ouvre notamment ses colonnes à la recherche scientifique pour apporter son analyse sur

l'impôt successoral. Les propos de deux professeurs des Universités de Lausanne et de Lugano sont plus nuancés. En comparaison internationale, l'impôt successoral suisse est dans la moyenne inférieure. Il a régressé fortement. En 1990, il représentait 0,33% du PIB pour tomber à 0,18% en 2010.

Cette perte de recettes de moitié doit être compensée par d'autres prélèvements ou par une diminution des prestations des cantons. L'initiative entend donc combattre ce transfert de charges au détriment des moins privilégiés. Les professeurs Raphaël Parchet et Marius Brühlhart écartent le jugement éminemment politique de la répartition fiscale et de son équité pour se concentrer sur l'efficacité de l'impôt et ses répercussions économiques.

Selon ses détracteurs, l'impôt sur les successions exerce des effets économiques négatifs. Il inciterait à dépenser, à consommer, plutôt que d'épargner et d'investir pour la prospérité de l'économie. Les études scientifiques démentent ces affirmations. Un impôt plus ou moins élevé affecte essentiellement les comportements par l'évasion fiscale. Celle-ci est facilitée en Suisse où il suffit de chercher refuge dans un autre canton.

Economiesuisse affirme que

l'impôt fédéral sur les successions provoquerait de gros dommages pour une utilité faible. Plus hostile encore, [l'Usam](#) demande l'invalidation de l'initiative. Elle serait contraire au principe de l'unité de la matière en introduisant un nouvel impôt et en changeant le mode de financement de l'AVS. Elle aurait des conséquences désastreuses. Des ponctions fiscales importantes lors des successions pourraient menacer l'existence des PME. L'initiative de la gauche remettrait en cause le modèle qui a apporté sa réussite à la Suisse.

En conférence de presse, le président de l'Usam, [Jean-François Rime](#), juge *«inadmissible qu'un parti politique associé au gouvernement (le PSS) mette en danger la place économique suisse»*. Rime, membre de l'UDC, ne se rappelle probablement pas qu'il y a dix ans le conseiller fédéral radical Kaspar Villiger lançait lui aussi l'idée d'un impôt fédéral sur les successions, au moment où les cantons, l'un après l'autre, le supprimaient ([DP 1411](#)). A la tête du département fédéral des finances, [Kaspar Villiger](#) défendait un impôt économiquement meilleur que sa réputation.

Du même avis que Kaspar Villiger, les professeurs

Parchet et Brülhart, écartent les craintes de l'Usam. Une récente enquête du ministère allemand des finances constate que le transfert d'entreprises familiales ne représente pas de difficultés. Dans 98% des successions, la fortune placée en dehors de l'entreprise permet largement de payer l'impôt. D'ailleurs, l'initiative

elle-même prévoit des réductions particulières si l'impôt met en danger l'existence d'une entreprise.

L'impôt fédéral sur les successions n'est donc pas coupable de tous les maux. Il ne remet pas en cause le modèle économique suisse.

Pour juger l'initiative de manière rationnelle, restent deux questions politiques. Faut-il réactiver l'impôt successoral en déclin pour financer une partie de l'AVS plutôt que d'augmenter les cotisations des salariés et des employeurs? Faut-il toucher aux compétences des cantons?

La censure en Suisse?

Une longue tradition d'interdire de poser les questions qui dérangent

Invité: René Levy - 06 April 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25576>

Question aberrante au pays qui se croit champion mondial de la liberté d'opinion? Evidemment, il n'y a pas de censure en Suisse - à part quelques exceptions pédagogiques bien justifiées. Mais la censure est plus subtile. Elle vise à empêcher l'obtention d'informations pourtant indispensables à la formation de l'opinion.

Petit rappel historique. On célèbre cette année le cinquantenaire de l'Exposition nationale à Lausanne. Les anciens se souviennent de [Gulliver](#), ce gentil géant en papier mâché qui invitait les visiteurs à répondre à une série de questions et leur indiquait quel pourcentage de la population partageait leur avis.

Un groupe de travail animé par Charles Apothéloz proposait les questions sur la base d'une étude préalable dans la

population suisse. Ces propositions devaient passer sous les fourches caudines de l'observateur ou plutôt surveillant délégué du Conseil fédéral, un nommé Giger, qui les examinait scrupuleusement et les renvoyait jusqu'à une douzaine de fois à l'expéditeur, en en réduisant chaque fois la portée et le «*mordant*».

Des questions sur l'objection de conscience, l'introduction de la semaine de 40 heures, l'interruption de grossesse, le droit d'établissement des étrangers, le monopole de la radio et de la télévision et l'armement nucléaire furent simplement éliminées. D'autres édentées, comme celle de savoir si on était favorable ou défavorable à l'intégration européenne. La question pouvait être sauvée *in extremis* en la neutralisant: la Suisse devait-elle se poser la question d'une éventuelle adhésion?

Dans la même logique, Apothéloz avait l'interdiction d'enregistrer les réponses des visiteurs dont il voulait publier l'évolution tout au long de l'Expo. Cas exemplaire de censure en amont de l'expression, censure de l'émergence même de l'information qui pourrait éventuellement mener à une pensée délicate...

On objectera qu'il s'agit d'une histoire ancienne. Nous ne sommes quand même plus dans les années 1960. Pensez-vous!

Encore tout récemment, en 2012, une étude financée par le Fonds national de la recherche scientifique et basée à l'Université de Lausanne s'est heurtée à l'interdiction formelle de la direction de l'instruction publique vaudoise de relever la position sociale dans son enquête au sein de l'école vaudoise. Enquête sans

cette question ou pas d'enquête du tout!

Il n'est donc pas permis dans le canton de Vaud et au début du 21e siècle de savoir si telle opinion, telle orientation professionnelle, tel succès scolaire sont *de facto* liés à la position sociale des élèves, voire de leurs parents!

De quel malheur entend-on ainsi protéger le citoyen? Seraient-ce les vieux démons de l'expérience pilote (scolaire) vaudoise des années 1970 qui rôdent encore dans les couloirs de l'administration? La majorité politique de l'époque ne voulait pas que soit confirmée la reproduction des inégalités favorisée par une sélection précoce.

On pourrait y voir une version ironique de protection des données radicale. Il y a apparemment des faits que la science ne doit pas pouvoir découvrir, encore moins le public plus large dans son sillage. Alors on l'empêche en amont de prélever l'information de base. Dans ce cas particulier, c'est la réalité hiérarchique de la société suisse qu'on cherche à cacher.

Ajoutons à ces exemples le fait que la «*protection des données*» exigée par la loi, si fidèlement respectée par les administrations contre la curiosité des médias et des citoyens, est depuis longtemps devenue un absolu au lieu d'être une protection des

donneurs d'informations contre l'usage abusif des données qui les concernent. A titre d'exemple, les tribunaux des prud'hommes vaudois se voient refuser les documents de l'Etat qui leur permettraient d'instruire correctement les cas qu'ils doivent traiter – sous prétexte de protection de données...

Là encore, qui est protégé contre quoi? En l'occurrence, on est en droit de soupçonner l'administration de se protéger ainsi contre les revendications de ses employés. Dans le même temps, la vente massive voire le vol d'informations se banalisent dans le domaine commercial, un phénomène dont le public commence seulement à s'inquiéter.

Paul Budry a donné ses lettres de noblesse à la «littérature touristique»

Paul Budry, *La Suisse est belle. Œuvres, tome IV* (Textes touristiques inédits réunis par Yves Gerhard), Lausanne, Cahiers de la Renaissance vaudoise, 2014, 231 pages

Pierre Jeanneret - 04 April 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25568>

Maître de gymnase à la retraite, Yves Gerhard est d'abord un helléniste. A ce titre, il a écrit une bonne biographie d'André Bonnard (*André Bonnard et l'hellénisme à Lausanne*, Vevey, L'Aire, 2011). Depuis quelques années, il s'est investi dans un travail de bénédictin: celui de réunir, commenter et publier les œuvres fort diverses d'un auteur aujourd'hui un peu

oublié, Paul Budry (1883-1949).

Ce véritable touche-à-tout talentueux fut professeur de français, éditeur, critique d'art (aux goûts avancés), journaliste, homme de radio, traducteur... Trois tomes de ses œuvres ont déjà paru à ce jour aux Cahiers de la Renaissance vaudoise. Le quatrième vient de sortir, sous le titre [La Suisse est belle](#). Il s'agit de «*textes*

touristiques», utilement annotés par Yves Gerhard.

Budry occupa en effet, entre 1934 et 1946, le poste de chef du siège auxiliaire pour la Suisse romande de l'Office fédéral du tourisme, dont les bureaux étaient à Lausanne. Une période marquée par deux événements majeurs, la crise économique et la deuxième guerre mondiale. Ceux-ci, on le

verra, apparaissent en filigrane. Dans ces fonctions, Budry rédigea de nombreux textes qui furent publiés dans la revue *Die Schweiz - La Suisse - La Svizzera - Switzerland*. Celle-ci, richement illustrée de photographies en noir et blanc et par quelques dessins de Géa Augsbourg, était suspendue par une ficelle dans les voitures de chemin de fer.

Le charme de ces écrits provient d'abord de leur côté rétro. Celui-ci est dû entre autres à une langue aux accents un peu surannés, qui nous paraît aujourd'hui très littéraire, avec son vocabulaire châtié, voire précieux: «*La gent volatile*», «*poutraisons vermiculées*», «*hiémal*» pour hivernal, «*aiguade*» (du latin *aqua*) pour baignade, etc. Le subjonctif imparfait y occupe une place privilégiée: «*qui eût dit qu'il y eût tant d'eau...*» Il est assez amusant de comparer ce style à celui, beaucoup plus basique, de la revue mise actuellement à disposition des voyageurs des CFF! On sourit aussi à l'évocation des vêtements, du matériel et des techniques liées au ski: «*Chaussés maintenant de hickory, vêtus à l'ordonnance bleu sombre, spahis bouffants et casquette militaire, qui composent présentement l'uniforme de la marine mixte des neiges, ils sont partis à la conquête des stemms, des christ[ianias], des télé[marks].*»

Budry a un véritable sens de la formule qui fait mouche. Evoquant la place Saint-François à Lausanne, il écrit:

«*A l'entour de l'église consacrée au plus pauvre des saints, l'Argent, la Banque, le Commerce et l'Administration ont dressé leurs palais.*» Au sommet des Rochers-de-Naye qui marquent l'opposition entre deux paysages fort différents: «*Ici le ciel grignoté par dix mille dents de scie, là la lumière embrassée par les lignes flexueuses des syrtes et des caps.*»

On parcourt avec lui les saisons. Il semble avoir eu une prédilection pour l'hiver, «*la bonne ennemie*». Certains passages rappellent les évocations quasi mystiques de la nature enneigée dans *La Montagne magique* de Thomas Mann: «*Un monde vous entoure, aux formes amollies, que des doigts bleus semblent remodeler constamment au gré du déplacement des ombres.*»

Mais la montagne, c'est aussi celle des sports d'hiver et de leurs joies annexes, «*l'après-ski*», avec ses bars et *dancings*, que Budry considère avec un certain humour. Avec ses chemins de fer alpins à crémaillère et ses premiers remonte-pentes, elle a donc été remodelée par la civilisation moderne.

Néanmoins, la montagne que Budry a pratiquée en alpiniste reste pour lui un monde empreint de pureté, qui nous offre les moyens «*de nous élever au-dessus de nous-mêmes sur les degrés resplendissants du ciel. On ne nous ôtera pas qu'il y a quelque chose de religieux dans ces jeux fulgurants dans les*

espaces immaculés.» Cette idéalisation de la montagne n'est sans doute pas l'aspect le plus original du recueil. L'auteur accorde aussi une grande place à la flore, n'hésitant pas à infliger au lecteur de longues énumérations mi-poétiques mi-techniques de fleurs des Alpes: «*Ces foisonnements de fleurs goulues dans les ombres forestières, épilobes en pagodes, ancolies, aconits, digitales, dans les alpages les gentianes pourpres et les géantes gentianes à cuillers, les bonshommes et les carlines*», etc. Mais Balzac n'avait-il pas fait de même dans le bien nommé *Lys dans la vallée*?

Bien sûr, Paul Budry n'oublie pas que la revue *La Suisse* doit faire œuvre de propagande. Ainsi, à propos de nos six cents lacs, il écrit: «*Le corps en liberté dans la nature en liberté, cette formule des plages alpines suisses, c'est pour l'instant ce qu'on a trouvé de mieux dans le domaine de l'euphorie.*»

Budry ne vit cependant pas hors du monde, dans un univers édénique et éthéré. Cette Suisse touristique vit, entre 1934 et 1946, des temps difficiles. La Grande Crise a réduit drastiquement le nombre de touristes étrangers, avant que la guerre ne ferme hermétiquement les frontières. Cela touche les prix, «*ce spectre de l'époque, ces barrières du plaisir*» qui «*sont tombés sous la pression des temps difficiles*». Cela touche aussi l'emploi, les agriculteurs

de montagne s'étant, dans certaines régions, totalement reconvertis dans le tourisme. A ce propos, Budry a une bonne formule: «*Le service des étrangers en Suisse a remplacé le service des Suisses à l'étranger.*»

Il se penche aussi sur le retour au dialecte, par hostilité au IIIe Reich, mais un dialecte dégénéré car standardisé, «*un allemand schwyzertütsché qui forme la langue courante des affaires*», celui qui sévit aujourd'hui à la télévision.

L'auteur ne rejette nullement la modernité. Il exalte les chemins de fer de montagne, leurs ponts audacieux. «*Le viaduc est un monument qui marche: les pas de l'homme éternisés.*» Mais il se montre critique devant certains échecs de l'urbanisme contemporain, qui n'a pas su tirer les leçons du Corbusier: «*D'un style de grand habitat, tout ce que nous avons su tirer, ce sont des colonies ouvrières étriquées et des villas pour snobs.*» Il en rend responsable «*la bourgeoisie*» qui, au contraire de la paysannerie et de ses

maisons traditionnelles, s'est montrée incapable d'allier fonctionnalisme, beauté et diversité. Il condamne aussi une certaine conception contemporaine du voyage automobile: «*Nos voyages deviennent de plates ingestions de kilomètres, sans événements, sans reposoirs de rêve.*»

N'oublions pas que Budry fut d'abord un critique d'art, et notamment l'un de ceux qui firent connaître le cubisme en Suisse. Il était l'ami de nombreux artistes. Les références artistiques (à Corot ou Courbet, par exemple) sont donc fréquentes sous sa plume, en dehors même des articles exclusivement consacrés aux beaux-arts en Suisse. Il y parle des tapisseries bourguignonnes de Charles le Téméraire emportées à Berne, ou encore du caractère original de la Renaissance dans notre pays, tel qu'incarné par le peintre-reître Urs Graf, chez qui les allégories de la Mort sont omniprésentes.

Un passage où l'analyse est particulièrement pertinente

mérite d'être cité: «*Leitmotiv de trois notes: le brutal, le voluptueux, le macabre, c'est là-dessus que l'art suisse a construit le poème original de sa Renaissance, son monument bien à lui, qui le distingue de toutes les conventions européennes. La Renaissance italienne coule son rêve de force dans les canons antiques, la Renaissance française le drape dans la Fable, la Renaissance allemande l'habille à la bourgeoise. La Suisse seule l'actualise dans l'aventure vécue, dans le violent poème de la chair et du sang, que les soudards de Marignan écrivaient à ce moment sur les routes de l'Europe.*»

En bref, ce volume offre à la fois un kaléidoscope d'images de la Suisse, parfois conventionnelles, souvent originales. Il propose aussi un certain nombre de réflexions – au ton prudemment critique – sur les transformations dues au tourisme, sur les villes et les campagnes, sur l'unité confédérale, ou encore sur le problème linguistique toujours actuel en Suisse alémanique.

La ronde des prénoms aux CFF

Les campagnes de publicité des CFF basculent dans un univers d'identités irréelles

Jacques Guyaz - 07 April 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25581>

«*En route comme chez soi*»: depuis quelque temps ce slogan marque les affiches des CFF. Comme la Poste, la Coop

ou la Migros, nos chemins de fer ont les moyens de réaliser des enquêtes d'opinion très fines pour élaborer des

publicités qui reflètent fidèlement l'air du temps et des mentalités.

La [dernière campagne](#) des CFF est résolument post-moderne; elle ne se réfère plus à rien de concret, ni au voyage, ni à la destination, ni aux abonnements. Elle demande juste aux voyageurs de réaliser des *selfies* dans les gares ou les wagons et de les publier sur un site dont l'adresse figure sur des affiches qui singent la spontanéité de manière fort peu convaincante.

Les personnages figurant sur ces placards, que l'on peut voir dans les gares ou sur le site des CFF, sont affublés d'une identité, sans doute pour faire plus vrai. Il y a quatre ans, un affichage des CFF nous présentait trois aimables retraités qui parcouraient la Suisse avec leur carte journalière. Ils étaient baptisés Sergio, Benoît et Beat, des prénoms qui se voulaient

emblématiques de nos régions linguistiques. Seuls quelques malins ont remarqué que les initiales des trois prénoms formaient le sigle alémanique SBB. Au moins ces prénoms étaient réalistes.

Désormais, les identités créées par les publicitaires des CFF sont totalement improbables. Si Trudi Arnold qui regarde par la fenêtre du wagon a un patronyme crédible, c'est nettement moins le cas de Xenja Widmer, emmitouflée dans sa doudoune, que l'on a affublée d'un prénom fort rare, mais qui fait sans doute très branché (et que nous aurions tendance à orthographier Xenia).

Une jeune fille nimbée d'un flou artistique est baptisée sur l'affiche Joy-Ann Judge, ce qui sonne plutôt pseudonyme de

rockeuse. Deux copines qui rigolent sont désignées comme Jill et Mara, prénoms pas franchement représentatifs non plus. Mais l'affiche la plus étonnante nous montre Carla et Rita, une jeune femme et... un chien à qui elle donne à manger une banane. Aucune indication ne nous permet de savoir qui est Carla et qui est Rita.

Avec cette campagne de publicité, nos CFF et leurs trains lourds, solides, et très matériels basculent dans l'univers des réseaux sociaux: irréalité, identités d'emprunt et univers virtuel. Cette publicité colle avec le monde tel qu'il est perçu par les agences de communication: monter dans le train et se connecter sur Facebook, c'est du pareil au même et qu'importe la vérité des identités.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée mais encouragée, pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Successions: l'impôt accusé de tous les maux

<http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis414.html>

<http://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2014/121.pdf>

<http://www.lavieeconomique.ch/fr/editions/201403/Hegglin.html>

http://www.lavieeconomique.ch/fr/archive/results/?mandant=vieeconomique&formMandant=vieeconomique&lang=fr&FUNCTION=SEARCH&SEARCH_query=&SEARCH_range_lower_darange=2014-0-01&SEARCH_range_upper_darange=2014-03-30

<http://www.sgv-usam.ch/nc/fr/content/informations-detaillees/article/impot-successoral-linitiative-doit-etre-declaree-nulle-1435.html>

http://www.sgv-usam.ch/fileadmin/user_upload/franz/2013/medienkonferenzen/20130627_erbschaftssteuer/20130627_mk-erbschaftssteuer_referat-rime_fr.pdf

<http://www.domainepublic.ch/articles/8515>

<http://www.rts.ch/video/info/journal-19h30/1537111-kaspar-villiger-envisage-un-impot-federal-sur-les-succes-sions.html>

La censure en Suisse?

<http://www.rts.ch/video/info/journal-12h45/550466-affaire-gulliver-d-expo-64-a-lausanne-l-enquete-d-opinion-publique-censuree.html>

Paul Budry a donné ses lettres de noblesse à la «littérature touristique»

http://www.ligue-vaudoise.ch/index.php?crv_id=72

La ronde des prénoms aux CFF

<http://www.cff.ch/groupe/entreprise/marque-cff/enroute.html>